

Formation Professionnelle

« Maitriser les fondamentaux de l'acoustique - Bâtiments bois et matériaux biosourcés »

Public visé : Architectes, Collaborateurs d'architecte, Maîtres d'œuvre, Constructeurs, Économistes, Bureaux d'études, Artisans, Entreprises du bâtiment, Bailleurs, Promoteurs, Collectivités.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

- Connaître les bases de l'acoustique du bâtiment
- Comprendre la différence entre l'isolation et l'absorption acoustique
- Identifier les différents indicateurs de performance utilisés en acoustique
- Sélectionner les éco-matériaux et présenter leurs caractéristiques acoustiques
- Donner des outils pour élaborer des solutions d'isolation pertinentes en construction bois

Programme :

1. Le son

- Qu'est-ce que le son ?
- Le décibel
- La physiologie de l'oreille humaine
- Psychoacoustique

2. Comportement, acoustique des matériaux

- L'absorption acoustique
 - Définition
 - Fonctionnement des matériaux
 - Exercices
- L'isolation acoustique
 - Définition
 - La loi de masse
 - Les systèmes masse-ressort-masse
 - Les chemins de transmission
- Vitrages et acoustique

3. Construction bois et matériaux biosourcés

- Particularités acoustiques des constructions légères
- Comportement acoustique des matériaux biosourcés
- Exercices d'application

4. Réglementations et normes

- Logement
- Tertiaire
- Scolaire / hospitalier / hôtellerie
- Bruit de voisinage
- Évolutions potentielles

5. Exercices et échanges

- Exercices de mise en situation
- Analyse collective de projets présentés par les stagiaires eux-mêmes.

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : présentation Powerpoint.
- Illustrations à partir de cas concrets et retours d'expérience.
- Plateforme en ligne permettant l'accès à des ressources pédagogiques.

Moyens d'évaluation :

Mesure de la progression du stagiaire grâce à un questionnaire de début et de fin de parcours.

Moyens techniques :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur

Formateur :

Guillaume MIGNOT : gérant et formateur de la société *Ouest Acoustique Formation* et créateur et dirigeant du bureau d'études *Ouest Acoustique* – Expert judiciaire près la cour d'appel d'Angers.

Informations pratiques :

Lieu* : En présentiel, au Centre de formation : TYeco² - Zone Artisanale de la Touche - 35890 BOURG DES COMPTES ou lieu selon programmation.

Durée : 14h (2 jours)

Tarifs : 700€ HT et 840€ TTC



« Ce label est décerné par la Branche Architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP) »



Cette formation est référencée dans le catalogue de formations FIF PL

* Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.